

## Comptabilité - Exercice 1998 - Ouverture de crédits d'investissement

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Depuis l'année 1986, la Ville de Besançon adopte son budget primitif au cours du premier trimestre de l'exercice auquel il s'applique. Cette procédure sera reconduite pour l'exercice 1998.

La loi d'Amélioration de la Décentralisation n° 88.13 du 5 janvier 1988 prévoit dans son article 15 que «jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 31 mars, en l'absence d'adoption du budget avant cette date, le Maire peut, sur autorisation du Conseil Municipal, engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette. Les crédits correspondants sont inscrits au budget lors de son adoption».

En conséquence, je propose au Conseil Municipal d'ouvrir dès à présent, au budget primitif 1998, quelques crédits d'investissement indispensables à la poursuite d'opérations en cours dont le financement est inscrit au projet de budget 1998. Le détail de ces ouvertures figure aux tableaux ci-après :

Imputations	Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 1998
	<b>BUDGET PRINCIPAL</b>	
<b>30300 - Etudes et Travaux</b> 90.64/2315.98007	Routes et voirie - Installations, matériel et outillage techniques - Parking des Remparts Dérasés	150 000
<b>30900 - Electricité-Chauffage</b> 90.022/2313.00510	Administration générale de la collectivité - Constructions - Domaine de l'administration	135 000
90.11/2313.00502	Enseignement du premier degré - Constructions - Domaine de l'enseignement	150 000
90.251/2313.00506	Sports - Constructions - Domaine des sports	125 000
90.628/2315.89039	Réseaux et services divers - Installations, matériel et outillage techniques - Conformité et centralisation du réseau d'éclairage public	180 000
90.628/2315.89040	Réseaux et services divers - Installations, matériel et outillage techniques - Extension et modernisation du réseau d'éclairage public	700 000
90.64/2315.95002	Routes et voirie - Installations, matériel et outillage techniques - Plan LUMIERE	240 000
<b>32000 - Parc Auto Déchets</b> 90.022/2182.00511	Administration générale de la collectivité - Matériel de transport - Domaine du parc automobile et matériels divers	500 000
90.022/2188.00511	Administration générale de la collectivité - Autres immobilisations corporelles - Domaine du parc automobile et matériels divers	150 000

Imputations	Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 97
<b>33000 - Bâtiment</b> 90.022/2158.00511	Administration générale de la collectivité - Autres installations, matériel et outillage techniques - Domaine du parc automobile et matériels divers	62 000
90.022/2313.00510	Administration générale de la collectivité - Constructions - Domaine de l'administration	25 000
90.022/2313.89134	Administration générale de la collectivité - Constructions - Services administratifs - Grosses réparations et restaurations	300 000
90.11/2313.00502	Enseignement du premier degré - Constructions - Domaine de l'enseignement	1 000 000
90.235/2313.89056	Conservation et diffusion des patrimoines - Monuments historiques - Constructions - Citadelle et parc zoologique	125 000
90.242/2313.90006	Action socio-éducative - Constructions - Bâtiments vie associative et quartiers	37 500
90.242/2313.90007	Action socio-éducative - Constructions - Bâtiments animation socio-culturelle	37 500
90.251/2313.95053	Sports - Constructions - Piscine La Fayette	7 000 000
<b>41021 - Kursaal</b> 90.22/2184.00509	Activités artistiques - Mobilier - Domaine de la culture	240 000
	<b>Rappel des crédits ouverts au BP 1997, non compris les crédits inscrits aux chapitres 910 et 911 (crédits afférents au remboursement de la dette) : 127 830 000 x 25 % = 31 957 500</b>	
	<b>Total budget principal</b>	<b>11 157 000</b>

Imputations	Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 97
<b>30700 - Eaux</b> 892/2315.00512	<b>BUDGET EAUX</b> Installations techniques, matériel et outillage industriels - Domaine des eaux  <b>Rappel des crédits ouverts au BP 1997, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : 10 033 200 x 25 % = 2 508 300</b>	1 300 000
	<b>Total budget Eaux</b>	<b>1 300 000</b>

Imputations	Libellés	Crédits à ouvrir avant vote BP 97
<b>30800 - Assainissement</b>	<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>	
893/21532.00513	Installations à caractère spécifique - Réseaux d'assainissement - Domaine de l'assainissement	28 000
893/2154.00513	Matériel industriel - Domaine de l'assainissement	27 500
893/2172.00513	Matériel spécifique d'exploitation - Domaine de l'assainissement	75 000
893/2315.00513	Installations techniques, matériel et outillage industriels - Domaine de l'assainissement	300 000
893/2315.86800	Installations techniques, matériel et outillage industriels - Travaux neufs - Grosses réparations à la station	1 575 000
893/2315.89117	Installations techniques, matériel et outillage industriels - Travaux neufs - Grosses réparations aux égouts	500 000
	<b>Rappel des crédits ouverts au BP 1997, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette : 33 730 000 x 25 % = 8 432 500</b>	
	<b>Total budget Assainissement</b>	<b>2 505 500</b>
	<b>Total général des crédits d'investissement du BP 1998 votés par anticipation</b>	<b>14 962 500</b>

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 26 janvier 1998.